



Ville de Châteauneuf sur Charente  
Membres en exercice: 27  
Membres présents: 19  
Suffrages exprimés: 27

République Française

Délibération N° 2021-27  
Conseil Municipal du 24 Mars 2021

**DATE DE CONVOCATION** : 18 Mars 2021

**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS** : J.L. LEVESQUE -- B. LAFAYE - M. VILLEGER- M.H. AUBINEAU  
T.DEGRANDE - P.FREON - M.A. CHEVALIER - G. MICHELY - J.P. DESLIAS - J.F.CESSAC -  
S.BROUILLET - W. BOURGEAU - E.PISANI - A. DUBRUN - F. GUIRAO - H. ROSARIO - E. PILLARD-  
CLEMENTEL - S.RAYNAUD - S. DELIMOGE

**CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR** : K.GAI ayant donné pouvoir à  
J .L.LEVESQUE - G. MIGNON ayant donné pouvoir à B. LAFAYE - C. BONNEAU ayant donné  
pouvoir à M.H. AUBINEAU - P. ORMECHE ayant donné pouvoir à W BOURGEAU - K.PERROIS  
ayant donné pouvoir à M.VILLEGER - C. NANGLARD ayant donné pouvoir à J.F. CESSAC -  
P.BERTON ayant donné pouvoir à S DELIMOGE - C. RAFIN ayant donné pouvoir à S.  
RAYNAUD

**CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS**: K.GAI- G. MIGNON- C. BONNEAU- P. ORMECHE -  
K.PERROIS- C. NANGLARD - P.BERTON - C. RAFIN

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : J.F. CESSAC

**OBJET : BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT LES HAUTS DE BICHAT – COMPTE DE GESTION EXERCICE 2020**

**CONSIDERANT** la confirmation des résultats par Monsieur le Trésorier,

**CONSIDERANT** la conformité des résultats entre le Compte Administratif et le Compte de Gestion,

Le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-sur-Charente, après s'être assuré des vérifications comptables :

- ✚ La réalisation de l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020,
- ✚ L'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections sur le budget annexe du lotissement Les Hauts de Bichat,
- ✚ La comptabilité des valeurs inactives.

Déclare **PAR 27 VOIX POUR** que le Compte de Gestion du budget annexe du lotissement Les Hauts de Bichat, dressé pour l'année 2020 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire, Jean-Louis LEVESQUE